
CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>DATE DE LA RÉUNION :</u>	Jeudi 5 décembre 2013
<u>HEURE DE LA RÉUNION :</u>	8 h
<u>LIEU DE LA RÉUNION :</u>	Aile ouest de la gare Union 97 Front Street West Toronto (Ontario) M5J 1E6 Salle de réunion de Metrolinx, aile ouest, 4 ^e étage
<u>PRÉSIDENT :</u>	J. Robert S. Prichard
<u>PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION :</u>	Bruce McCuaig
<u>SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION :</u>	Mary E. Martin, vice-présidente, chef du contentieux et secrétaire générale
<u>MEMBRES PRÉSENTS :</u>	Rahul Bhardwaj Joseph Halstead Richard Koroscil Marianne McKenna Nick Mutton Lee Parsons Rose Patten Bonnie Patterson Howard Shearer Douglas E. Turnbull
<u>EXCUSÉS :</u>	Janet Ecker Stephen Smith
<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES :</u>	Greg Percy, président, GO Transit Robert Siddall, directeur financier Kathy Haley, présidente, Union Pearson Express Jack Collins, vice-président principal, Mise en œuvre du transport en commun rapide Robert Hollis, vice-président principal, PRESTO Paul Finnerty, vice-président, Opérations GO John Jensen, vice-président, Réalisation du programme d'immobilisations, Mise en œuvre du transport en commun rapide Alaisdar Graham, directeur de l'information Beth Kapusta, directrice, Excellence de conception Judy Pfeifer, vice-présidente, Communications stratégiques Michael Wolczyk, agissant à titre de vice-président, Infrastructure d'immobilisations GO Leslie Woo, vice-présidente, Politiques et planification Alba Taylor, conseillère juridique principale et secrétaire générale adjointe

SÉANCE À HUIS CLOS

1. Séance à huis clos du chef de la direction et du conseil d'administration

Le conseil se réunit en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

2. Ouverture de la séance et observations du président

Le président Prichard déclare la réunion ouverte à 9 h 20.

Janet Ecker et Stephen Smith sont absents.

Le président Prichard confirme qu'il y a quorum et que l'avis de convocation de la réunion a été envoyé conformément au règlement administratif n° 1 de la société.

3. Approbation du procès-verbal

IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2013 est approuvé.

Approuvé

4. Nomination de dirigeants

IL EST RÉSOLU :

QUE, à compter des dates indiquées ci-dessous, les personnes suivantes seront nommées au poste inscrit à côté de leur nom, à la discrétion du conseil :

<u>Nom</u>	<u>Poste</u>	<u>Entrée en vigueur</u>
Greg Percy	Président, GO Transit	9 novembre 2013
Alaisdar Graham	Directeur de l'information	4 novembre 2013
John Jensen	Vice-président, Réalisation du programme d'immobilisations, Mise en œuvre du transport en commun rapide	4 mars 2013

ET QUE les démissions de Gary McNeil, président, GO Transit, et de Greg Percy, vice-président, Infrastructure d'immobilisations GO, qui prendront effet le 8 novembre 2013, ainsi que celle de John Howe, vice-président, Stratégie d'investissement et évaluation de projets, qui prendra effet le 2 août 2013, ont été acceptées.

Approuvé

5. Modification au règlement d'emprunt

Robert Siddall, directeur financier et Mary Martin, vice-présidente, chef du contentieux et secrétaire général, présentent la modification au règlement d'emprunt.

6. Approbations de contrats et de transactions

Le conseil d'administration engage une discussion confidentielle sur les questions d'approbation des contrats et transactions.

7. Rapport des comités permanents du conseil :

7.1 Comité exécutif

Robert Prichard, président, Comité exécutif, présente son rapport au conseil d'administration.

7.2 Comité de vérification, des finances et de gestion des risques

En l'absence de Stephen Smith, Lee Parsons présente son rapport au conseil d'administration.

7.3 Comité de gouvernance

Joseph Halstead, président, Comité de gouvernance, présente son rapport au conseil d'administration.

7.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération

Rose Patten, présidente, Comité des ressources humaines et de la rémunération, présente son rapport au conseil d'administration.

7.5 Comité du service à la clientèle

Nick Mutton, président, Comité du service à la clientèle, présente son rapport au conseil d'administration.

8. Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion

Il n'y a pas de proposition pour l'ordre du jour de la prochaine réunion.

9. Questions diverses

Aucun autre point à traiter.

10. Séance à huis clos

Le conseil d'administration tient une séance à huis clos en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

11. Séance à huis clos

Le conseil d'administration a tenu une séance à huis clos en l'absence du personnel.

SÉANCE PUBLIQUE

12. Ouverture de la séance et observations du président

Le président Robert Prichard déclare la réunion ouverte à 10 h 40.

Il confirme que le quorum est atteint. Aucune déclaration d'intérêt n'est prononcée.

Le président Prichard accueille chaque personne dans la nouvelle salle de réunion du conseil de Metrolinx et, notamment, l'ancien vice-président Peter Smith dont le dynamisme et le dévouement ont contribué au déménagement du siège de Metrolinx à la gare Union. Le président Prichard salue le travail de l'ancien vice-président Smith envers GO Transit et Metrolinx durant son mandat, d'avril 2004 à janvier 2013. En l'honneur du travail accompli par le vice-président Smith, la nouvelle salle du conseil a été baptisée « Salle du conseil Peter R. Smith ».

L'ancien vice-président Smith remercie le conseil de cet honneur et indique que son passage chez GO Transit et Metrolinx a bouleversé sa vie. Le président Smith déclare que le travail accompli à la gare Union, important centre de transport au Canada, fait partie du patrimoine canadien. M. Smith exprime sa fierté envers le travail de ses collaborateurs durant sa présence à GO Transit et à Metrolinx.

Le président Prichard félicite également Gary McNeil, président de GO Transit, qui a pris sa retraite en novembre 2013. Le président Prichard salue le travail de M. McNeil au cours de ses 14 années de présidence, qui a permis à GO Transit de recevoir le prix Outstanding Public Transportation System Achievement 2013, décerné par l'American Public Transportation Association. Il ajoute qu'à titre personnel, M. McNeil a également reçu le prix W.G. Ross Lifetime Achievement, décerné par la Canadian Urban Transit Association. Le conseil félicite M. McNeil pour son dévouement au service de l'entreprise.

M. McNeil remercie le conseil pour son soutien durant sa présidence et salue l'implication et l'engagement certains du personnel, qui a grandement contribué aux succès de l'entreprise.

Enfin, le président Prichard évoque la récente démission de Frances Lankin du conseil d'administration.

13. Rapport du chef de la direction

Bruce McCuaig, président et chef de la direction, fait brièvement le point sur les activités de Metrolinx, en évoquant notamment que la société figure dans le palmarès des meilleurs employeurs du grand Toronto en 2014.

M. McCuaig est rejoint par Greg Percy, président, GO Transit, qui présente un compte rendu sur les incidents de service du 4 décembre 2013, à la suite de dommages sur le pont des corridors Lakeshore East et Stouffville, de défaillances ayant touché certains passages à niveau et de la panne d'un train VIA Rail sur ce même corridor. Bien que la sécurité des passagers ait été une priorité, ces incidents ont eu d'importantes répercussions pour les usagers. M. McCuaig s'excuse auprès des usagers de Go Transit pour les interruptions de service et M. Percy les remercie de leur patience. M. Percy confirme également que GO assurera une garantie de service pour les usagers touchés, bien que ces incidents ne soient en principe pas couverts par la garantie de service. Des discussions avec les parties concernées, y compris la ville de Toronto et VIA Rail, sont prévues.

Le conseil d'administration demande de quelle façon les retards de service ont été communiqués au public. Le personnel déclare que des mises à jour sur l'état du service ont été émises pour chaque corridor afin que les usagers puissent planifier d'autres solutions. De plus, des annonces ont été faites à bord des trains affectés.

14. Valeur du patrimoine de la gare Union à l'échelle nationale

Michael Wolczyk, vice-président, Infrastructure d'immobilisations GO, et Shelley Bruce, conseillère Build Heritage, Parcs Canada, présentent un compte rendu sur la valeur du patrimoine national de la gare Union. M^{me} Bruce décrit le rôle important de la gare Union dans l'histoire du chemin de fer et de l'immigration au Canada. M^{me} Bruce donne un aperçu d'un projet de modernisation qui a débuté en 2001 par des recherches et des analyses de la structure originale et des travaux à prévoir. Afin de préserver certaines parties, la gare a été divisée en zones afin de déterminer les éléments qui ne contribuent pas à conserver l'aspect historique du bâtiment, réduisant ainsi les restrictions de développement se rapportant à d'autres zones. Ces projets incluent des installations d'art public ainsi qu'un plan d'interprétation du patrimoine qui expliquera l'histoire du bâtiment.

Le conseil salue l'effort de conservation du patrimoine en ce qui concerne les travaux entrepris dans les gares Union et Yonge Eglinton.

15. Rapport du président du Comité du service à la clientèle

Nick Mutton présente le rapport du président du Comité du service à la clientèle. La satisfaction générale des clients reste à 81 %. Parmi les récentes réalisations, il y a : davantage de places de stationnement, davantage d'autobus et de trains, l'installation d'une Quiet Zone au deuxième étage ainsi qu'une amélioration de la communication. L'objectif du personnel est désormais d'améliorer le service à la clientèle de façon ciblée. Le point est également fait sur les activités du Comité consultatif du service à la clientèle, le programme Excellence de conception et l'incident qui a entraîné la fermeture du pont Dufferin.

16. Intégration des tarifs et du service dans la RGTH

Leslie Woo, vice-présidente, Politiques, planification et innovation, et Chris Burke, chef, Planification GO, présentent l'intégration des tarifs et du service dans la RGTH. L'intégration des tarifs et du service est un objectif clé du Grand Projet et est également l'une des priorités en matière de stratégie d'investissement. Un plan de travail de deux ans a été proposé pour déterminer les obstacles à l'intégration ainsi que des solutions à court et à long terme, et ce, par l'intermédiaire de la révision des pratiques générales, de l'identification des occasions pour la RGTH et des solutions rapides, et de la consultation des parties prenantes et du public, y compris le Comité consultatif du service à la clientèle de GO.

Le conseil discute de l'intérêt des parties prenantes et de la priorisation du programme d'intégration des tarifs et du service. Bien que l'intégration ne dépende pas uniquement de considérations financières, les conséquences financières sont mentionnées. Le personnel confirme que le programme proposé visualise à quoi pourrait ressembler une intégration des tarifs et du service (y compris la gouvernance) et ce qui peut être fait pour mettre ce programme en place. Le personnel évaluera également si les tarifs actuels sont rentables pour certains trajets afin d'adapter les différents marchés et améliorer l'achalandage.

Le personnel déclare que les parties prenantes ont été consultées à propos du plan de travail et que Toronto a également mobilisé du personnel sur ce dossier. Le personnel s'est engagé à rendre des comptes au conseil sur la progression du plan de travail.

17. Excellence de conception

Leslie Woo et Beth Kapusta, directrice, Excellence de conception, ont fait le point sur le programme Excellence de conception. Elles mentionnent l'établissement d'un Comité d'examen de conception de Metrolinx, rassemblant des experts et des professionnels en matière de conception. Les membres du comité tiendront au courant leurs pairs des projets proposés, en tenant compte des caractéristiques de chaque site pour trouver les meilleures options possible. Un examen annuel des activités et des réalisations du comité sera présenté au conseil d'administration.

Le conseil demande de quelle façon l'art sera intégré au programme Excellence de conception. Le personnel indique qu'une politique en matière d'intégration de l'art dans les programmes, les projets et les installations de Metrolinx est en cours d'écriture et qu'une équipe dirigée par un conseiller en art sera formée.

Le conseil demande au personnel d'inclure l'art numérique dans sa politique. Le personnel bénéficiera de l'expérience du conseil pour établir les bases de l'art.

18. Gare Yonge-Eglinton

Jack Collins et John Jensen font le point sur les options de conception pour la gare Yonge-Eglinton. Le personnel a collaboré avec la ville de Toronto, la Toronto Transit Commission et Build Toronto pour proposer un projet qui met en valeur les fonctions de la gare, tout en répondant aux impératifs du service à la clientèle qui souhaite privilégier la fluidité des déplacements. Les parties travaillent également ensemble pour coordonner le travail et les fermetures d'accès nécessaires afin que les perturbations soient minimales dans les deux années à venir. Certains coûts pourraient également être partagés entre les parties, si nécessaire.

Compte tenu de la complexité et de l'ambition du projet, le conseil indique qu'une *étude* de planification, plutôt qu'une *conception* de planification, est une description plus juste du travail à fournir.

Après discussion, la résolution *révisée* suivante a été adoptée :

IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Metrolinx autorise le personnel à inclure dans sa demande de proposition *une étude de planification* pour la gare Yonge/Eglinton Crosstown, comme indiqué dans le rapport du 5 décembre 2013, présenté au conseil d'administration par le vice-président principal, Mise en œuvre du transport en commun rapide.

Approuvé

19. Modification au règlement n° 2 – Augmentation des tarifs

Robert Siddall, directeur financier, et David Gould, directeur, services financiers, présentent les modifications au règlement n° 2 – Augmentation des tarifs. Le personnel a étudié la justification d'une hausse annuelle modérée et la proposition d'un échelonnement des tarifs selon la distance parcourue. L'augmentation proposée dépendra de la subvention provinciale, qui sera autrement doublée pour maintenir les engagements de service existants.

Le conseil discute du stationnement payant, qui pourrait représenter une source de revenus supplémentaire et qui permettrait de gérer plus efficacement les ressources de Metrolinx.

Le personnel a indiqué que les sources de revenus supplémentaires étaient examinées chaque année, y compris l'option du stationnement payant. Toutefois, il est important de tenir compte des conséquences que cela aura sur les usagers. Des études sont en cours.

Les conséquences d'un maintien des tarifs et de la réduction des coûts grâce à la mise en place de programmes innovants et efficaces ont également été débattues. Le personnel a indiqué que le système ne pouvait se développer si les revenus n'augmentaient pas. Des économies et un système plus efficace peuvent avoir une incidence sur les coûts, mais pourraient également compromettre la qualité et la fiabilité du service. Il est important de ne pas négliger les réparations et l'entretien. Néanmoins, le personnel cherche constamment des moyens d'améliorer l'efficacité du système et de réduire les coûts. Par exemple, il propose la mise en place de trains à 12 wagons, l'augmentation du nombre d'autobus à deux étages et la réduction de trajets non payants. Une hausse modérée des tarifs est nécessaire pour continuer à soutenir les améliorations du système et du service, et éviter une hausse de « rattrapage » trop brutale.

IL EST RÉSOLU :

QUE, à compter du 1^{er} février 2014, le billet aller simple de base pour un adulte sera augmenté comme suit :

- a) Augmentation de 35 cents des tarifs entre 4,85 \$ et 6,15 \$;
- b) Augmentation de 45 cents des tarifs entre 6,16 \$ et 7,80 \$;
- c) Augmentation de 55 cents des tarifs supérieurs à 7,80 \$.

ET QUE, conjointement à l'augmentation des tarifs de base, le rabais tarifaire PRESTO (adulte) sera augmenté, comme indiqué ci-dessous.

- a) Trajets 1 à 35 au cours du même mois : hausse du rabais de 8,75 % à 10 %;
- b) Trajets 36 à 40 au cours du même mois : rabais inchangé de 87,75 %;
- c) Trajets 41 et plus, au cours du même mois : rabais inchangé de 100 %.

ET QUE le règlement n° 2A sera abrogé et remplacé par le règlement n° 2A, ci-joint, pour supprimer le tarif des droits existant et le remplacer par un nouveau tarif de droits qui tient compte des nouveaux tarifs des billets aller simple de base pour adulte.

ET QUE le président et la secrétaire seront autorisés à signer ledit règlement.

Approuvé

20. Rapports trimestriels

Les rapports trimestriels Union Pearson Express, PRESTO, GO Transit, Politiques, planification et innovation, Communications stratégiques, Mise en œuvre du transport en commun rapide et la Stratégie d'investissement sont adoptés.

Séance à huis clos du chef de la direction et du conseil d'administration

Le conseil se réunit en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

LEVÉE DE LA RÉUNION

Aucune autre question n'étant à aborder par le conseil d'administration, la séance est levée à 12 h 30.

Approuvé

J. Robert S. Prichard, président

Mary E. Martin, secrétaire

Cachet
social